
Chronique du livre

André Joyal

Université du Québec à Trois-Rivières

Roberto Camagni & Denis Maillat,
sous la direction de
Milieus innovateurs : théorie et pratique,
Paris, Économica-Anthropos,
2006, 500 p.

Lors du congrès de l'ACFAS de 1994, tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi, le directeur d'O&T avait été responsable du colloque *Développement régional* (mieux connu aujourd'hui par son numéro : 625). À cette occasion, il avait eu la bonne idée de faire venir comme conférencier Denis Maillat, alors professeur à l'Université de Neuchâtel. Il s'agit d'un collègue avec qui j'ai développé des liens d'amitié après avoir fait sa connaissance lors d'un autre colloque sur l'économie régionale, toujours à l'UQAC en... 1976. Ça ne rajeunit personne. Au colloque de 1994, je me le rappellerai toujours, une soixantaine de personnes, rassemblées dans un local ne pouvant en contenir que quarante, avaient longuement forcé Denis Maillat à puiser dans ses derniers retranchements pour convaincre de la pertinence des travaux du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) dont il était le secrétaire. En fait, tout le monde était convaincu de l'intérêt des travaux de ce groupe de recherche dont l'essentiel est ici présenté sous la forme d'une anthologie. À Sagnay (Chicoutimi à l'époque) les participants voulaient tout simplement savoir jusqu'à quel point cette théorie naissante sur les milieux innovateurs (MI) pouvait être généralisable et trouver son application au Québec.

L'allusion aux MI, inévitablement, fait penser au regretté Philippe Aydalot que j'ai croisé à Dijon au temps où il n'en finissait plus d'en finir avec sa thèse. Heureusement pour lui et pour nous, une fois débarassé de cette importante étape du parcours du combattant et de quelques autres, il a pris la direction de la Silicon Valley pour y déceler les secrets de sa réus-

site. Ce fut suffisant pour l'inciter à mettre sur pied le GREMI en réunissant des chercheurs de différentes nationalités qui donneront lieu à une suite de GREMI allant de 1 à 6. C'est un peu cette histoire que cet ouvrage présente à partir des principales contributions de plusieurs de ses membres des tout débuts à très récemment.

Dans l'avant-propos, Denis Maillat, en faisant allusion à l'inspiration d'Aydalot, écrit que ce dernier a contribué à faire prendre conscience de la nécessité d'aborder les études régionales en tenant compte des attitudes sociales et des comportements des acteurs liés à des territoires et impliqués dans leur évolution et leur transformation. Et, celui qui fut l'un des piliers du GREMI, assène le grand coup : **c'est le milieu qui est innovateur**. Dans les systèmes territoriaux dotés d'un milieu, c'est l'ensemble des acteurs qui participe au processus innovateur. Un diktat que reprendra inévitablement presque chacun des quinze collaborateurs de cet ouvrage : « l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est secrétée par eux. » Cette citation est reprise en première partie par Maillat lui-même en soulignant que l'entreprise n'est pas un agent innovateur isolé; elle est partie d'un milieu qui la fait agir. En deuxième partie, le regretté Richard Gordon en rajoute, toujours en s'appuyant sur le maître à penser : ce n'est ni l'entrepreneur ni l'entreprise qui innove, mais le milieu. Il y a une dizaine d'années, lors d'un colloque ASRDLF à Toulouse, dans un atelier présidé par Denis Maillat, j'ai bien tenté, humblement, sur la base de mes travaux sur les PME rurales au Québec (où il n'y a pas de milieu), de montrer que l'entreprise pouvait innover sans milieu.

V. Peyrache-Gadeau, de l'Université de Savoie ne manque pas de souligner qu'Aydalot, à travers le renouveau de ses questionnements, grâce à ses intuitions innovatrices, a participé à la naissance d'un champ théorique nouveau : celui d'une nouvelle éco-

nomie régionale qu'il appelait de sous ses vœux et que l'on identifie aujourd'hui à **l'économie territoriale**. Rien de moins... Pour sa part, Maillat définit le MI comme un ensemble territorialisé dans lequel les interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun de ces ressources. De son côté, O. Crevoisier, collègue de D. Maillat à Neuchâtel, insiste en entrée de jeu pour signaler qu'une approche territorialisée des problèmes économiques repose sur une épistémologie différente qui tend aujourd'hui à s'affirmer de plus en plus clairement. Une figure représente les paradigmes des MI et le développement économique territorialisé. De son côté, Camagni, à son tour livre son « classique »: *Compétitivité, milieux locaux et apprentissage collectif: une contre-réflexion critique*. Deux thèses se trouvent ici développées. D'abord, la solidité de la notion de compétitivité territoriale à cause du rôle que joue le territoire dans le processus de construction des connaissances. Ensuite, certaines lois gouvernant l'économie des échanges internationaux n'agissent pas au niveau intranational. De ces réflexions il se dégage, on s'en doutait, que les territoires sont en compétition entre eux.

Vient plus loin un autre « classique » toujours sous la plume de D. Maillat et L. Kebir* sur les *learning regions*. On nous rappelle que le concept de *learning region* s'inscrit dans le paradigme de la *learning economy* qui considère l'économie comme un processus de communication et de causalité cumulative en opposition à un système d'équilibre.

La quatrième et dernière partie intitulée *Politiques régionales*, on trouve un autre texte bien connu de D. Maillat suivi d'une conclusion de R. Camagni. Maillat évoque la possibilité d'une quatrième génération de politiques économiques après avoir décrit les trois premières. Camagni ferme la marche sur deux pistes de recherche possibles. La première se rapporte à une vraisemblable convergence entre la tradition d'économie territoriale typique du GREMI et la tradition plus formalisée, quantitative et économétrique de la nouvelle macroéconomie. La deuxième se rapporte à la capacité de dégager des champs nouveaux et pertinents d'application des concepts et de l'approche

GREMI, par exemple : celui des politiques pour avancer dans la société de la connaissance.

Voilà un livre que d'aucuns trouveront opportun d'avoir dans leur bibliothèque personnelle afin de ne pas se voir forcés de courir après d'anciens numéros de la *Revue d'économie régionale et urbaine* ou après d'autres ouvrages collectifs et autres documents de travail pour se familiariser avec certains concepts, se rafraîchir la mémoire ou pour les citer à bon escient dans de futures publications. ■

Note

* Leila kebir fut la conférencière lors du colloque 625 durant celui de l'ACFAS à l'UQTR en mai 2007.

Marc-Urbain Proulx,
Vision 2025 : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean
face à son avenir,
Québec, Presses de l'Université du Québec,
2007, 260 p.

Ayant pratiquement lu tous les ouvrages du directeur d'O&T, je considère son dernier-né comme le plus important, ceci autant par la somme des connaissances et informations qu'on y trouve que par l'intérêt des enjeux et options mis en évidence en vue d'assurer un meilleur avenir à la région d'« où jaillit l'eau ». Si Marc-Urbain Proulx a su parfaitement tirer profit des débats et de la manne de données issues du mouvement Vision Saguenay 2025 dont il a été la cheville ouvrière, il a fait appel aux fins de cet ouvrage à sa culture approfondie sur le développement régional québécois. C'est pourquoi cet imposant ouvrage ne peut manquer d'intéresser tous ceux, qui au Québec, se préoccupent des questions régionales. Observateur attentif de l'évolution des diverses économies régionales de la belle province, c'est bien sûr avec une attention toute particulière qu'il consacre ici ses efforts en se penchant sur le destin de sa région d'origine dont ses nombreux voyages à l'étranger n'ont jamais atténué l'attachement. J'en veux pour preuve qu'il considère SA région comme rien de moins qu'unique sur la planète. En effet, sa spécificité territoriale s'inscrit dans sa position spatiale aux échelles québécoise, continentale et mondiale (p.189). Celui que j'aime désigner par ses initiales MUP croit en l'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) et il le montre ici de façon convaincante sans minimiser